

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Maire de Libreville : exit Eugène Mba, place à Mba Ntoutoume !

**INVESTI** hier par son parti, le PDG, majoritaire au Conseil municipal, Christine Mba Ntoutoume a toutes les chances d'en prendre la tête à l'issue des assises d'aujourd'hui, et devenir ainsi la deuxième femme maire de Libreville après Rose Christiane Ossouka Raponda, actuelle Première ministre.

ENA  
Libreville/Gabon

**C**ONFORMÉMENT aux résolutions de la session du Conseil municipal du 17 juin 2021, c'est aujourd'hui que l'on saura davantage sur la présidence du Conseil municipal de Libreville. Il avait été donné un mois au maire Eugène Mba, démissionnaire de ce poste, pour en assurer l'intérim.

"En date du 26 mai 2021, le maire de la commune de Libreville m'a notifié sa décision de démissionner de la présidence du Conseil municipal de ladite commune, dont j'ai accusé réception, en application des dispositions de l'article 95 de la loi organique n° 001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation", avait déclaré Mme Marie-Françoise Dikoumba, gouverneure de la province de l'Estuaire. En effet, dans une correspondance du 26 mai 2021 au gouverneur de l'Estuaire, Eugène Mba avait annoncé qu'il démissionnait de



Eugène Mba (d), s'apprête à céder son fauteuil de maire de Libreville à Christine Mba Ntoutoume.

son poste de maire central de Libreville qu'il occupait depuis son élection le 29 décembre 2020. Le Conseil municipal du 17 juin dernier avait donc acté cette décision d'Eugène Mba et ce d'autant que, comme l'avait fait remarquer Mme la gouverneure Marie-Françoise Dikoumba, "force est de constater que l'arrêté n° 000025/MI/PES/CAB.G du 1er juin 2021 n'a fait

l'objet d'aucun recours de la part du démissionnaire ni gracieux, ni hiérarchique, encore moins juridictionnel devant le Juge administratif".

Cet arrêté avait été suscité, dira Marie-Françoise Dikoumba, par le fait que, comme le veut l'usage, la lettre du maire démissionnaire ne contenait pas la convocation d'une session ordinaire avec date, heure précise et lieu indiqué.

Mais la démission du maire étant constatée, "ce dernier assurera désormais l'expédition des affaires courantes jusqu'à l'élection de son successeur", avait ajouté Marie-Françoise Dikoumba.

Au cours de ces assises du dernier Conseil municipal, le maire démissionnaire avait synthétisé les raisons de son acte en expliquant qu'"un peu plus de 5 mois après ma prise de fonction, les

aléas de la vie politique et les événements particuliers qui ont émaillé l'activité municipale ces derniers temps me conduisent aujourd'hui à vous présenter ma démission du poste de président du Conseil municipal de la commune de Libreville et de maire de ladite commune". Et de poursuivre: "Cette décision était motivée par le légitime souci de préserver la sérénité au sein de notre institution et de maintenir la cohésion et la bonne entente au sein de ma famille politique, le PDG".

La démission d'Eugène Mba était intervenue dans un contexte de suspicion d'un détournement de fonds. L'on parlait d'une distraction de près de 338 millions de francs. De fait, l'Hôtel de ville, par une sortie relative à cette affaire, avait tenté de rétablir la vérité en expliquant qu'il s'agissait de mandats établis afin de permettre à la société adjudicataire des travaux de curage des caniveaux et traitement des bassins-versants de Libreville de disposer des garanties quant au paiement des chantiers, et qu'en réalité aucune somme n'était sortie des caisses municipales.

La session de ce 14 juillet ne devrait pas réserver de surprise. Investie par son parti, le PDG, l'ancienne sénatrice et actuelle 2e adjointe au maire du 4e arrondissement, Christine Mba Ntoutoume va logiquement succéder à Eugène Mba, dont la démission avait été actée le 17 juin dernier. Parti démocratique gabonais (PDG) dispose en effet de la majorité au conseil municipal (79 élus sur 151). Une majorité encore plus large si on compte ses alliés.

Dans ces conditions Christine Mba Ntoutoume deviendrait ainsi la deuxième femme présidente du Conseil municipal de Libreville après Rose Christiane Ossouka Raponda, actuelle Première ministre.

### Contrepoint

## Retour à la stabilité et à la sérénité ?

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

**D**E l'avis de nombreux observateurs, ce Conseil municipal de Libreville restera dans les mémoires des Librevillois moins pour ses réalisations que par le nombre de maires qui se seront succédé à sa tête. Trois en l'espace de trois ans. Une situation inédite dans l'histoire de la commune de Libreville. Situation d'autant plus cocasse qu'elle ne résulte pas d'un bouleversement de l'équilibre des forces en présence au sein du Conseil municipal.

Dans tous les cas, après Léandre

Nzue et Eugène Mba, les conseillers municipaux de la capitale gabonaise devraient en effet élire aujourd'hui Christine Mba Ntoutoume comme nouvelle édile de leur cité. L'élection de cette militante du Parti démocratique gabonais (PDG), ancienne sénatrice, jusque-là 2e adjointe au maire du 4e arrondissement de Libreville, devrait ramener un tout petit peu de stabilité à la présidence du Conseil municipal. En espérant toutefois que, nourrie des expériences de ses prédécesseurs, elle parvienne à contenir les ardeurs et envies que d'aucuns ne manqueront pas d'afficher. Et c'est sans doute

là, un des principaux enjeux de cette élection qui devrait marquer l'émergence d'une nouvelle ère à l'Hôtel de ville de Libreville. Celle du retour de la rigueur, de la transparence et de l'orthodoxie financière dans la gestion des deniers municipaux.

Pour autant, plusieurs questions demeurent. À l'image de ses prédécesseurs, voudra-t-elle faire aussi de Libreville une ville "un peu plus propre" ou va-t-elle incarner la rupture jusqu'au bout, en remettant réellement les intérêts des Librevilloises et Librevillois au centre de son action ? Sur le plan politique, forte du soutien de l'ensemble

des conseillers municipaux de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence, elle devrait dormir sur ses deux oreilles. À elle de jouer la carte de l'apaisement et du rassemblement, en pansant les blessures et rancœurs que les épisodes Léandre Nzue et Eugène Mba auront laissées dans certains esprits. Tout en préservant l'indépendance du Conseil municipal de Libreville. À deux ans de la fin de ce mandat, c'est vraisemblablement sur cette capacité qu'elle devrait être jugée. Difficile de croire que dans ce laps de temps, elle initie des projets d'envergure.